

Modification vefa au dernier étage.

Par me-me, le 09/06/2016 à 22:17

Bonjour,

Sur un vefa au dernier étage je voudrais déplacer mes toilettes.

Est-ce réalisable d'après vous ?

Existe t-il une loi qui peut interdit ce genre de modification ? En vous remerciant par avance.

Par talcoat, le 10/06/2016 à 14:45

Bonjour,

Les modifications ne peuvent se faire qu'avec l'accord du promoteur qui reste le maître d'ouvrage jusqu'à la livraison.

Cordialement